

de procurer à ce Cœur meurtri les consolations qui sont en notre pouvoir. Nous le consolerons par des prières ferventes, par des pénitences et mortifications, par des saints sacrifices célébrés avec une dévotion toute spéciale.

Naguère, N. S. P. le Pape, informé de la fermeture de notre Basilique, accordait une bénédiction aux pieux fidèles qui offriraient des œuvres satisfactoires en réparation de l'injure faite au Sacré-Cœur et à Notre-Dame du Sacré-Cœur. En cette circonstance, nous n'en doutons pas, nos vénérés Confrères voudront recueillir cette bénédiction du représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Isolées, nos réparations seraient nulles ; mais unies à celles du Sacré-Cœur lui-même, elles auront une efficacité souveraine, elles apaiseront la justice divine et hâteront la délivrance de l'Eglise. Car il ne faut pas nous décourager comme ceux qui n'ont point d'espérance. Humainement, il est vrai, nous ne voyons aucune apparence de salut. Partout l'horizon est sombre ; le mal triomphe sur toute la ligne. Mais quand tout sera perdu, c'est quand on reconnaîtra qu'il n'y a plus rien à attendre des hommes, que le Tout-puissant interviendra et procurera un triomphe éclatant à son Eglise. La promesse divine est là : *Portæ inferi non prævalebunt.*

Agréez, bien cher et vénéré Confrère, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués

In C. J.,
J. CHEVALIER,
Miss. du S.-C.